

CICA 1^{er} décembre 2021
4^{ème} ARRONDISSEMENT

Thème : Vogue, navettes TCL sur le 4^{ème}, le PLUH.

Début : 17h30

Rémi Zinck

Bienvenue à toutes et à tous. On vous a un peu expliqué comment on allait faire puisque... Attention l'écran Mr Hauduroy (Rires...)

Ceux qui veulent acceptent d'être filmés pendant le CICA, puisqu'après c'est diffusé en direct et il y a quand même une vidéo qui reste sur les réseaux sociaux, sur Youtube, donc ceux qui le souhaitent ou ceux qui ne le souhaitent pas, en fonction, voilà, vous n'êtes pas obligés. Simplement on a quand même prévu cela au cas où certains ne le veulent pas, vous pouvez rester dans la salle et poser la question en parlant fort pour qu'on l'entende mais on ne vous verra pas.

Je vais laisser la parole à Monsieur Rigaud qui va peut-être présenter les questions qui ont été relevées et puis on va essayer bien-entendu d'y répondre avec le plus de précision possible, voilà, merci beaucoup.

Loïc Rigaud

Bonjour à tous donc Loïc Rigaud, conseiller délégué à la Démocratie locale et au commun, donc j'ai l'honneur d'inaugurer ce troisième CICA. Un petit propos introductif de rappel sur la modalité du CICA. Donc qu'est-ce qu'un CICA et à quoi il sert ?

Le CICA c'est un comité d'initiatives et de consultations d'arrondissement. Il a été instauré par la Loi Paris Lyon Marseille qui encadre le fonctionnement de nos arrondissements, il se veut un espace privilégié d'échanges entre les associations du territoire, impliquées sur le territoire, et les élus d'arrondissements pour les questions qui affèrent aux missions que portent les Mairies d'arrondissements.

L'article de 2511-25 du Code Général des collectivités et le Règlement Intérieur de la Mairie du 4^{ème} encadrent le fonctionnement de ce CICA, et qui se veut en tout cas dans le 4^{ème} arrondissement une co-construction des modalités de fonctionnement, une co-construction de l'ordre du jour entre les élus d'arrondissements et les associations qui y participent, une possibilité pour les associations d'interpeler les élus sur des sujets qui ont attiré à l'arrondissement. Aussi de faire des propositions, pas seulement de les interpeler, visant du coup à valoriser une action ou une proposition concrète pour améliorer la vie des habitants de l'arrondissement.

Je voulais remercier les membres des associations qui participent régulièrement à ces réunions, que ce soit le CICA mais aussi les réunions préparatoires du CICA bien-entendu.

C'est donc notre troisième rencontre, la première avait porté sur les aménagements urbains, la seconde sur la collecte et aujourd'hui ce sera un CICA avec plusieurs questions qui ont été préparées par les associations. Donc une première question posée par Mr Jean Loup Clément qui est référent de la Commission Vogue du Conseil de quartier du 4^{ème} sur le Centre, une deuxième question d'Isabelle Chemin la Présidente du Conseil de quartier Est qui portera sur la question des navettes de transports en commun sur l'est et l'ouest de l'arrondissement et enfin une troisième question qui sera portée par l'association du 4^{ème} « La croix-rousse n'est pas à vendre » sur les questions du PLU-H donc du plan local d'urbanisme de l'arrondissement.

Je vais tout de suite vous transmettre la parole. Pour rappel, on a un peu moins d'une heure pour échanger autour de ces questions, le principe étant que vous posiez vos questions, qu'on puisse avoir un échange avec les élus et pourquoi pas un échange aussi avec vous si le temps nous le permet.

Je vous propose de passer à la première question tout de suite sur la Vogue, donc Mr Jean Loup Clément, vous avez la parole.

Jean Loup Clément, référent Commission Vogue du CdQ Centre 04

Merci Mr, la vogue a eu lieu cette année du 2 octobre au 14 novembre qui est une durée quand-même assez longue et trop longue...
C'est pour ça qu'à la Commission Vogue du Conseil de quartier Centre on a engagé une évaluation qualitative et quantitative des nuisances et pollutions de tous ordres engendrées par la dernière édition de la Vogue des Marrons. On l'a fait auprès de tous les riverains tout autour du site de la Vogue. La Commission souhaite que lui soit communiqué le bilan financier global de l'opération pour les collectivités qui sont la Ville de Lyon et la Métropole et aussi pour les TCL.

Un bilan avec tous les coups induits y compris ceux liés à l'accroissement considérable de la circulation dans le quartier et la Commission souhaite également avoir connaissance du bilan Police avec le nombre et la qualification des interventions et verbalisations effectuées pendant cette période.

La Commission vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ces demandes.

Je vous remercie.

Rémi Zinck

Merci Mr Clément, je vais vous répondre en deux secondes avant de donner la parole à Mr Arrondeau.

Tout d'abord merci du travail que vous portez sur cette Vogue. Je relève deux choses : vous parlez d'aspect financier et l'aspect de police. Moi je vous parle aussi d'aspect de joie, de dynamisme, de jeunes qui sont venus, de gens qui ont retrouvé le sourire, de festivités à un moment où là encore on est à la veille d'un moment plus difficile donc c'était quand-même, même si j'entends tout ce que vous dites, on va y

répondre dans le détail, un moment qui a été beaucoup apprécié par les croix-roussiens globalement.

J'ai fait le tour des forains avec Mr Doucet lorsqu'il est venu sur le 4^{ème} arrondissement et le retour qu'ils en ont fait, hormis l'aspect quantitatif du chiffre d'affaire, ça c'est une chose, surtout ils nous ont dit par rapport à la Vogue d'avant, pas celle de 2019 ni de 2018, non 2019 pardon, qu'il y avait beaucoup plus de joie chez les gens et il y avait vraiment une envie de retrouver de la festivité et c'était une ambiance beaucoup moins tendue que la Vogue 2019 alors qu'elle était dans la même configuration par ailleurs.

J'ai eu aussi un retour hier lors d'une réunion avec les commerçants, d'un cafetier, on va dire ça, pratiquement sur le boulevard et qui m'a fait ce même retour en disant « *il n'y a pas eu de tensions, par exemple les serveurs et les serveuses de mon café n'ont pas eu la réaction qu'ils avaient eu il y a deux ans en disant : on ne veut plus servir en terrasse parce que l'ambiance etc... Ils m'ont dit que cette année c'est très bien passée* ».

C'est un point très positif de la Vogue, moi j'y suis venu souvent et les vendredis et samedis soirs pour vérifier les horaires de fermetures, il y avait énormément de monde je vous le confirme mais il y avait quand-même une très bonne ambiance.

Je relève ça quand-même malgré tout dans les aspects positifs, maintenant dans le détail de ce que vous avez demandé, je vais laisser la parole à Mr Arrondeau qui va vous répondre avec chiffres à l'appui. Merci.

Mathieu Arrondeau

Merci Mr. Le Maire, Bonsoir à toutes, Bonsoir à tous,
Je suis Mathieu Arrondeau, adjoint au Maire sur le 4^{ème} sur les questions économiques donc : commerces, artisanats, les marchés forains et en l'occurrence aussi la Vogue.

Merci Mr Clément pour votre implication et puis pour votre question sur le sujet-là, on a déjà eu l'occasion d'en parler sur le Conseil de quartier mais je vais tenter d'y répondre précisément même si je manque d'éléments sur la question de la mobilité des TCL mais en tout cas j'ai quelques chiffres à vous annoncer.

La Vogue des Marrons comme vous le savez c'est une délégation de Valentin Lungenstrass qui est en charge des espaces publics et elle est gérée d'un point de vue opérationnel par les services de la Direction de l'Economie du Commerce et l'Artisanat que l'on appelle la DECA.

Elle organise un suivi hebdomadaire en Mairie du 4^{ème} durant laquelle les services de la Mairie, de la Ville et de la Métropole, la Police Municipale et la Police Nationale font un point opérationnel.

On va vous donner des éléments chiffrés, pour ce qui est des recettes perçues par la Ville, c'est 147 750 € précisément, ce sont des chiffres communiqués par la DECA,

ce sont des recettes qui sont issues de redevances pour 78 194 € et la couverture des frais de sécurité avancée par la Ville à hauteur de 70 000 €.

Hors ressources humaines, les dépenses pour la Ville sont de l'ordre de 81 000 € et ça intègre notamment le contrôle technique de la Vogue, la location des bacs à ordures, l'installation de GBA en béton armé et qui servent à bloquer les accès, la dépose puis la repose des coffrets électriques et la pose et dépose de buses bétons, de poteaux de bois pour l'électricité et l'avance des frais de sécurité par la Ville aussi pour la surveillance de la Vogue de l'ordre de 70 000 €.

Les frais de sécurité : en fait on a dans les recettes 70 000 € environ qui est dédié à la sécurité et qui correspond à une dépense de 70 000 € pour la Ville.

On est sur 81 190 € hors ressources humaines. Par services, en tout cas par délégations et par compétences, au niveau de la Direction de la Santé des services Hygiène Urbaine, il y a eu 5 passages aléatoires en journée et 1 passage en soirée, ils ont fait deux interventions pour rappel réglementaire aux forains qui a eu lieu à deux reprises.

Des mesures sono-métriques ont été aussi réalisées et d'ailleurs il y a eu un arrêté qui a été donné à un stand du fait d'une nuisance sonore trop forte.

Pour les Espaces Verts de la Ville, ils participent également à la réunion avant la Vogue et puis ils procèdent aussi à la mise en place et à l'enlèvement de jardinières. Avec les forains ils font un état des lieux entrant et un état des lieux sortant, notamment de la pelouse du Gros Caillou, ils réalisent alors directement une remise en état partiel ou assurent le suivi des remises en état via les assurances ou les forains, ça totalise pour ce service une trentaine d'heures d'interventions directes sur la Vogue.

Pour la délégation Développement Urbain et cadre de vie de la Métropole, avant et après la Vogue, on avait la dépose de mobiliers urbains, la pose et dépose de cadettes et la remise en place de mobiliers.

Le bilan, c'est 162 heures de main d'œuvre en équipe polyvalente, équivalente à 6 journées complètes et 38 heures de poids lourds équivalent à 4,2 journées complètes.

Pour les services de nettoyage et collectes de Lyon 4^{ème} de la Métropole de Lyon, Délégation Gestion Exploitation de l'Espace Public, grâce à un dispositif renforcé la propreté de la Vogue a été bien assurée, il y a eu un rajout de portes-sacs supplémentaires à cause de la forte fréquentation.

Les services ont eu une vigilance particulière sur les vacances scolaires. Du point de vue des forains la mise en place du tri sélectif a été bien respectée et nous pouvons aussi apprécier deux avancées notables sur la question des déchets notamment sur les moquettes qui habituellement restaient sur place après le départ des forains, celles-ci ont été enlevées par les forains eux-mêmes. Et aussi une amélioration sur l'huile de friture, un prestataire a été chargé de la récupérer et de la recycler.

Pour ce qui est de la Police Municipale, on a eu 134 patrouilles qui ont été menées pour assurer une présence quotidienne en complément d'une forte présence de la Police Nationale, malgré un premier week-end où les effectifs de Police Municipale

se sont vus majoritairement engagés sur d'autres festivités, le « Run in Lyon » notamment.

La mise en place de patrouilles de sécurisation sur l'amplitude ouverture a porté de bons résultats, 134 patrouilles de sécurisations ont été effectuées, 29 le matin 15 en début d'après-midi, 32 en après-midi, 40 en fin d'après-midi, 30 en soirée et 108 ont concerné la Police de proximité.

Le cumul en heures se monte à 143,25 heures dont 54,15 heures concernant les agents en heures supplémentaires.

S'agissant de la Police Nationale, une patrouille Police-secours à 3 par jour en aléatoire sur la journée, un groupe de sécurité-proximité à 3 en patrouille pédestre et en tenue, 12 renforts de CRS en soirée entre 19h et 23h, 14 renforts de compagnies départementales d'interventions et 1 renfort d'effectif canine en accompagnement d'un agent.

Ce qui fait au total 853 heures de présence de fonctionnaires de Police sur la totalité de la Vogue.

Voilà en gros les chiffres qu'on peut vous communiquer, si vous le souhaitez on peut vous faire une synthèse que l'on peut vous envoyer parce que j'ai vu que les notes n'étaient pas faciles à prendre.

Effectivement, nous n'avons pas les éléments sur les TCL, on pourra vous les communiquer, je vous remercie.

Loïc Rigaud

Est-ce que vous souhaitez reprendre la parole en réaction peut-être ?

Jean Loup Clément

C'était sur la question de la joie que vous avez citée Mr. Le Maire. On voyait d'autant plus que les gens pouvaient rire qu'ils n'avaient pas de masques et quand on a reçu les forains ici dans cette même pièce, ils s'étaient engagés à surveiller les masques, gels hydro alcooliques, ils devaient prendre un tampon qu'ils devaient mettre sur les bras des gens pour qu'après pendant la journée ils puissent circuler... On n'a rien vu de tout ça !

Donc... Il y a la crédibilité que je mets en doute de la parole des forains, c'est le point que je voudrais signaler et le reste, j'attends de relire tout ça posément... Mais ça coûte cher visiblement ! Et moi j'aimerais bien savoir comme se passe, parce que j'ai pris les photos de la pelouse du Gros Caillou et quand on voit le désastre que c'est... Qui est-ce qui engage un paysagiste pour refaire tout ça ? Est-ce bien vrai que sont les assurances des forains qui vont payer ? Merci.

Rémi Zinck

C'est une question ou c'est une affirmation ?

(Rires...)

Donc si c'est une affirmation, il n'y a pas de réponse...Voilà ! Moi je conteste l'état désastreux du Gros Caillou, je le dis clairement j'ai été interrogé par BFM TV là-dessus, il y a 15 m2 d'endommagés. La pelouse, je vous le rappelle, elle arrive en rouleaux de Bordeaux, elle est mise sur 15 cm de terre et la biodiversité de la pelouse elle est rendue à 0... Il n'y a rien. Alors certes c'est une pelouse sur laquelle les enfants peuvent jouer, je ne le conteste pas du tout, mais était mis en avant l'aspect la biodiversité catastrophique...C'est de la pelouse en rouleaux...

Donc il faut vraiment raison gardée sur ce sujet-là et il y a environ 15 m2 qui sont abîmés. On est aussi en période de novembre, il n'y a pas de soleil ou très peu, donc la pelouse, ça a besoin d'eau et de soleil donc elle ne serait pas peut-être dans un meilleur état si elle n'avait pas été utilisée. Donc j'entends cette remarque elle est peut-être parfois de bonne foi mais aussi parfois annoncée par des gens qui quelques fois ne voudraient plus voir la Vogue, je le dis clairement, c'est ce que je pense !

Ce n'est peut-être pas votre cas mais ça l'est pour certains, de mettre cet argument pour se dire « finalement la Vogue ça serait bien qu'elle ne soit pas là parce que notre pelouse... »

Donc je ne retiens pas cet argument, après ce sont les forains qui paient en effet, Mr Lungenstrass me l'a confirmé, me l'a assuré qu'ils paieraient les dégâts de la Vogue après examens de services de la Ville de Lyon sur l'état de la pelouse et les travaux nécessaires.

Jean Loup Clément

Pardon, mais l'important c'est d'informer parce que beaucoup de gens nous posent la question, ils pensent que ce sont les gens de la croix-rousse qui payent, c'est pour ça qu'il y a vraiment un travail d'information à faire, merci.

Loïc Rigaud

Eh bien ça tombe bien parce que c'est aussi l'objet du CICA, c'est pour ça qu'on a la chance grâce, on peut le dire, depuis cette période de Covid, d'avoir maintenant une équipe d'arrondissement pour retranscrire y compris les CICA que nous vivons aujourd'hui en direct sur internet, ça permet de rendre plus accessibles ces échanges avec les associations pour la transparence des choix qui sont faits, des débats et des échanges.

Une deuxième question Mme Chemin si vous le voulez bien je vais vous passer la parole, donc vous êtes Présidente du Conseil de quartier Est et donc vous avez une question sur les navettes TCL sur l'arrondissement.

Isabelle Chemin – CdQ Est :

Essentiellement une question qui tient à cœur au Conseil de quartier Est et Rhône. On porte un projet depuis 2013 qu'on a porté avec le Conseil de quartier du bas des

pentès, l'association « **Commerçants et habitants au secours** » sur le Cours d'Herbouville, l'association aussi des « **Commerçants capucins et romarin** ».

C'est un constat que nous avons fait en 2013 qui consistait en fait à n'avoir que deux navettes sur le 1^{er} arrondissement, se déplaçant sur plusieurs centaines de mètres aux mêmes endroits et desservant les mêmes arrêts d'autobus et donc c'était S6 S12. Et donc, fort de ce constat, puisque nous sommes un peu démunis en terme de déplacements pour la partie de Grande rue de la croix-rousse, le Cours d'Herbouville, on pourrait prendre Eugène Pons, la montée Bonafous - sachant que nos enfants du début du cours d'Herbouville se rendent à Michel Servet - on souhaitait effectivement faire que notre bassin de vie qui est cours d'Herbouville, Place Michel Servet, et nos enfants vont aussi au Collège jusque Ampère mais là on est un peu plus loin, si déjà on peut les faire traverser le tunnel de la croix-rousse c'était bien.

La vraie demande c'était de désenclaver toute cette partie par des transports en communs mais pas rajouter des frais à la collectivité mais plutôt en fait faire revenir vers chez nous une des 2 navettes qui se superposaient.

Ce document qui était un gros dossier qu'on a monté avec enquêtes auprès des habitants, écoles de Lapierre etc... On l'a inscrit en 2016 au PDU, Plan de Déplacement Urbain du SYTRAL, on n'a pas eu de retour alors qu'on avait deux belles préfaces des Maires respectifs de l'époque, Mairie du 1^{er} et Mairie du 4^{ème}, et en parlant avec Aline Guitard en septembre 2020 lorsqu'on a repris l'ordre du jour de nos Conseils de quartiers, elle l'a fait passer à Mme Trias et donc Mme Trias l'avait évoqué lors du Conseil d'Arrondissement de décembre 2021.

La question que le Conseil de quartier souhaitait poser c'était :

- Quels retours pouvez-vous nous faire, concernant l'avancement sur la mise en place d'une navette, suite à l'envoi de notre projet, et à l'intervention de Elodie Trias au CA de décembre 2021 ?

On voulait avoir un peu de vision sur ce projet, merci.

Rémi Zinck

Je vous remercie de votre question je souligne quand-même : 2013. Voyez, on est en 2021.

Sujet pressenti la aussi jadis et qu'on essaye de mettre en place d'autant plus vous l'avez vu, et je suis tout à fait d'accord avec vos attendus de la navette S12, compte-tenu que la montée Saint-Sébastien est maintenant fermée.

Elle fait pour le coup la totalité, ça ne peut pas durer de toute façon.

Donc Mme Trias, donnez les éléments parce qu'on a eu des réunions dernièrement... Sans promettre mais on va vous donner les éléments.

Elodie Trias

Bonsoir à tous, Bonsoir Mme Chemin, Messieurs et Mesdames les élu.e.s,

Je suis Elodie Trias, je suis adjointe au Maire en charge des mobilités et de la nature en Ville et je vous remercie pour cette question. Effectivement nous avons souhaité reprendre ce projet pour lequel nous partageons les objectifs et nous avons redemandé au SYTRAL des études pour modifier le tracé de la navette S12 et répondre aux objectifs de faciliter l'accès au plateau, également l'accès aux services administratif pour les habitants des pentes et des quais du Rhône et réduire le besoin d'utiliser la voiture et donc la pollution et rendre autonomes les personnes qui n'en disposent pas. Il s'agissait de désenclaver les personnes à mobilités réduites habitant sur les pentes - je reprends les objectifs en fait qui étaient énoncés dans le dossier que vous aviez réalisés avec les Conseils de quartiers. L'objectif défini en concertation avec la mairie du 1^{er} arrondissement est de créer une navette circulaire qui desserve le haut des pentes du 1^{er} de la croix rousse, les pentes côté Est pour rejoindre le plateau.

Il s'agit pour le moment de pré-études qui concernent la définition du parcours avec plusieurs options à étudier plus en détails.

En 2022, des études plus fines seront donc réalisées pour étudier les girations de la navette et les points d'arrêt et aussi pour s'assurer du bon fonctionnement des services de collecte et de sécurité.

D'autre part, des études de circulation devront également être menées par la Métropole.

Un autre paramètre doit être pris en compte dans la temporalité du projet : la mise en œuvre du projet de modification de la S12 ne pourra aboutir qu'à l'issue de la réouverture de la Montée Bonafous.

A l'issue des études réalisées, le projet sera présenté en commission d'adaptation de l'offre du Sytral.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des avancées de la réalisation de ces études et d'un calendrier pour sa réalisation.

Loïc Rigaud

Est-ce qu'il y a d'autres réactions sur ce sujet ?

Rémi Zinck

Mme Guitard va peut-être pouvoir vous donner une réponse, je ne sais pas si elle sera précise au jour près, mais bon...

(Rires...)

Aline Guitard (sur la réouverture de la montée Bonafous)

Alors en fait non...Mme Guitard ne va pas pouvoir vous donner une réponse parce qu'on entame tout juste le chantier, c'est un chantier pour lequel on s'attend à ce qu'il dure facilement un an et demi voir deux ans, ça va être dans ces eaux-là. Je ne peux pas vous donner une date exacte parce que tous les chantiers sont toujours soumis aux aléas et celui-ci en particulier c'est à la fois de la reconstruction sur une partie

complète donc un nouveau bâtiment, et de la réhabilitation sur une partie des deux autres bâtiments, donc il y a vraiment un enchevêtrement de pleins de métiers, de pleins d'interventions différentes donc ça va être long.

En revanche il y a l'espoir qu'à un moment en cours de chantier il puisse y avoir au moins une des deux voies réunies ouvertes, pour l'instant toute l'emprise est sur toute la rue mais on espère que ça ne durera pas pendant la totalité du chantier.

Loïc Rigaud

Mr Hauduroy je vous laisse la parole pour la troisième question du CICA de ce soir sur la question du plan local de l'urbanisme et de l'habitat de la Métropole de Lyon, qui est une question que vous portez au nom de « **La croix-rousse n'est pas à vendre** » et de l'association « **Aldi 4^{ème}** ».

R.Hauduroy

C'est une question que nous avons rédigé en commun avec Gérard Damezin ici présent.

D'abord il faudrait peut-être effectivement expliquer ici clairement ce qu'est le PLU-H parce qu'autant un certain nombre de personnes ici ont participé, autant d'autres personnes ne savent pas ce que c'est et ça mériterait peut-être d'être un petit peu mieux diffusé.

A quoi sert-il? Quelles modifications souhaitez-vous apporter ?

Alors un petite historique, la Croix-Rousse est une petite commune, ville franche, faubourg et maintenant un arrondissement de Lyon, qui par ses activités commerciales et de tissage de la soie, a permis de faire rayonner Lyon, n'est-ce pas ? Il a une identité forte.

Nous insistons sur la spécificité de la Croix-Rousse qui n'est rattachée à Lyon que depuis le 22 mars 1852, soit 170 ans bientôt.

Les nouveaux arrivants doivent en tenir compte et s'adapter. Quant aux élus, il faut qu'ils préservent l'architecture, veillent à garder des toits de hauteurs différentes, des espaces verts et continuités écologiques ainsi que des espaces de pratiques physiques. Nous ne souhaitons pas partout des jardins suspendus mais cette diversité propre à l'édification des maisons par des promoteurs si différents, et s'inscrivant dans le long terme.

A la veille du vote des propositions par les élus et en attente de l'enquête publique, les habitant-e-s de la Croix-Rousse souhaitent rappeler que celle-ci devrait s'inscrire dans la diversité des quartiers de la Croix-Rousse, il y a à peu près trois quartiers sur la croix-rousse sans compter les Balmes, et plus spécifiquement en lien avec l'histoire sociale et patrimoniale prestigieuse de la soierie. L'histoire sociale et le bâti en résultant doivent être préservés tant par ses diversités de styles, de hauteur, des espaces interstitiels qui ont permis aussi à la végétation de perdurer, notamment le quartier historique Est.

Nous souhaitons donc que cette modification soit respectueuse et permette aux habitant-e-s de vivre pleinement dans un cadre qui préservera la verdure et nous permette de respirer. Nous ne souhaitons pas devenir une banlieue résidentielle de Lyon ni une zone touristique comme le Vieux Lyon.

Et au-delà du PLU-H, il va y avoir une densification très forte, entre l'îlot Boussange, le collège Maurice Scève, le quartier Pernon, et je passe tous les immeubles de promotions individuelles.

Cette forte densification annoncée, et la diminution de l'espace lié à l'automobile, quels transports en commun, services publics, espaces de pratiques physiques, de parcours verts, pour une ville où nous pourrions affronter le futur et quelles sont les études et les projets que vous souhaitez lancer ?

Donc ça dépasse le PLU-H proprement dit, vous n'y répondez peut-être pas aujourd'hui mais on aimerait bien avoir des réponses et une vision beaucoup plus claire de ce qui est prévu.

Rémi Zinck

Alors certains font une thèse en 180 secondes, donc Mme Guitard vous présentez le PLU-H en 20 minutes déjà, c'est quand-même assez large !

(RIRES...)

On ne va pas s'en plaindre...

Aline Guitard

Alors d'abord concernant le PLU-H : le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat qui est déjà une particularité de Lyon puisque dans la plupart des endroits on a simplement un plan local d'urbanisme qui n'intègre pas l'habitat.

C'est un document opposable aux 59 communes de la Métropole qui règlemente le droit des sols et s'applique aussi bien au domaine public qu'aux terrains privés, il fixe des objectifs environnementaux, aussi bien de logements ou d'objectifs économiques en déterminant des zones qui sont constructibles avec un certain nombre de règles et d'autres qui sont dites naturelles, qui ne sont pas constructibles.

Nous avons évoqué lors de la dernière rencontre de « **La croix-rousse n'est pas à vendre** » le fait que dans les mois à venir nous serons amenés à avoir des réunions publiques sur la modification du PLU-H et qu'on pouvait tout à fait envisager de les démarrer par une présentation rapide de ce que contient le PLU-H, rapide parce que, rien que les règles, il y a 800 et quelques pages donc avec la modification il y en aura peut-être plus... On ne fera peut-être pas un travail trop détaillé !

Concernant cette modification, en novembre 2020, j'ai interrogé les CIL et les collectifs « **Sauvons la croix-rousse** » lors de mon travail préparatoire à la modification 3 de ce PLU-H pour connaître leurs demandes.

Puis quelques mois après j'ai fait un premier retour, en plus de ceux organisés par la Ville de Lyon et la Métropole, aux habitants du 4^{ème} pour leur présenter ce que j'avais demandé et le point d'étape où nous en étions.

Dans le même esprit, lorsque s'ouvrira l'enquête publique, j'organiserai des rencontres (que j'espère cette fois possibles en présentiel même si on passe de points d'interrogations en points d'interrogations parce que je sais que la visio complique l'accès à un certain nombre de citoyens en informations) afin de présenter le PLU-H et d'expliquer ce que j'ai porté pour notre arrondissement ainsi que pour la Ville dans son ensemble. Car nous avons mené un travail local bien sûr, chaque adjoint.e dans son arrondissement, sur le terrain qu'il ou elle connaît le mieux, mais également un travail transversal, avec Raphaël Michaud, tous arrondissements confondus, parce que c'est une ville entière que nous pensons, pas une succession de territoires séparés, d'arrondissements autonomes.

Plus globalement, j'entends ce que vous avancez sur l'histoire de notre arrondissement, sur sa singularité. Et l'historienne que je suis partage la volonté de préserver la trace de cette histoire canut, dans la culture locale comme dans le paysage.

J'en ai longuement parlé lors des deux derniers CA. J'ai un attachement très grand à nos traditions (nous venons d'évoquer la Vogue ce soir, j'y suis très attachée tout le monde le sait !), à nos immeubles canuts (j'en habite un !), à l'histoire Canut (ça c'est mon côté communiste), à nos îlots de verdure en cour intérieure qui n'existent pas de partout ...

Mais, et j'ai déjà eu l'occasion de le dire souvent, nous ne vivons pas dans un musée. Nous ne pouvons pas demander à ceux qui viennent vivre dans le 4^{ème} de « mettre les patins » et de ne pas imprimer leur marque.

Une ville se construit en permanence, se modifie, se transforme, sous l'impulsion de ses habitant.e.s, au gré de l'histoire, pendant longtemps de façon désorganisée, au gré des changements à leur tête, depuis quelques siècles de façon plus cadrée avec des règles, des autorisations.

Une ville c'est une succession dans le temps de constructions et de démolitions, d'inventions, d'avancées et de reculs, de densification au sol ou en hauteur et de reconquête d'espace naturels... Puis de redémolitions puis de reconstructions, il n'y a pas de ville qui ressemble aujourd'hui à ce qu'elle était il y a 1000 ans, la nôtre existe depuis 2000 ans et les services du patrimoine de Lyon ont fait un travail fort intéressant sur la Presqu'île et les Pentes, malheureusement pas sur la totalité de l'arrondissement, mais avec différentes couleurs pour les bâtiments selon la période où ils ont été construits et on voit très très bien comment la ville s'est densifiée en hauteur, comment un immeuble, et une maison est devenue un immeuble à 3 puis à 4 étages.

Aujourd'hui, dans la Presqu'île ils ont fait tout ce travail pour le centre-ville, ce serait fort intéressant qu'on puisse le faire sur la totalité de la ville.

Dans ce cadre, aucun document d'urbanisme ne peut avoir comme objectif d'empêcher la ville de vivre ou d'évoluer, ce serait un non-sens.

Le PLU-H modifié en 2022 aura évidemment pour but de protéger notre patrimoine local, avec un travail de réduction des hauteurs constructibles dans certaines zones mais pas de partout, avec un attachement à la protection et au développement des espaces verts avec des EVV et des EBC, dans certaines zones mais pas de partout.

Et il aura pour but de faire ville ensemble, d'accueillir plus et mieux, avec notamment des propositions fortes pour le développement du logement social, afin de retrouver la mixité sociale qui a fait l'histoire de notre arrondissement où vivaient côte à côte les patrons de la fabrique et les ouvriers canuts.

Le 4^{ème} arrondissement continuera à se transformer, on verra des bâtiments disparaître, parfois ils sont en sale état, c'est le cas du 52 rue Denfert Rochereau ou les immeubles en mâchefer n'ont pas vocation à rester, des bâtiments vont être démolis, d'autres construits, d'autres immeubles vont être rehaussés, d'autres pas car il faut préserver la lumière, les circulations d'air, les espaces verts...

Il ne peut pas avoir un principe qui dit « *on ne surélève nulle part* » ou « *on ne construit nulle part* » parce que là ça ferait de notre arrondissement un musée, j'ai beaucoup de respect pour le Vieux-Lyon, j'adore y aller avec mes élèves mais je préfère vivre dans le 4^{ème} que dans le 5^{ème}.

J'espère avoir répondu. Quant aux projets plus spécifiques, on a déjà pensé à communiquer sur la PPI et sur les financements qui nous arrivaient, au Conseil de quartier Est on a déjà commencé à communiquer sur le travail qui va être mené, notamment vous avez parlé d'espace de pratiques sportives, de travail qui va être mené sur le Tacot dans les mois à venir.

Et puis, au fur à mesure d'autres choses seront annoncées. Mais dans le cadre de la PPI ville et de la PPI métro, je pense qu'il y a un certain nombre d'informations qui sont claires et les documents étaient largement distribués lors du barnum du 4^{ème} d'il y a deux mois.

J'ai terminé.

Loïc Rigaud

Merci Aline Guitard, est ce que d'autres interventions souhaitent faire suite aux réponses, échanges sur le sujet ?

Il nous reste quelques minutes pour pouvoir poursuivre le débat.

R. Hauduroy

Au-delà de la question, effectivement le quartier va évoluer, j'ai annoncé qu'un certain nombre de constructions importantes étaient en cours et depuis maintenant de nombreuses années notamment sur le quartier nord de la croix-rousse.

Qu'en est-il après des services publics ? Est-ce que vous avez fait des études ? On avait remarqué sur le dernier PLU-H et c'était noté, pas que par nous mais par tout le monde, c'est qu'il n'y avait pas de d'études sur l'évolution sur les services publics, pas eu d'études sérieuses sur les circulations et c'est un peu ça qui nous manque

alors je sais bien qu'on a perdu une bonne centaine d'habitants depuis, logements chers etc...On passera là-dessus...

La montée Bonafous que va-t-elle devenir ? Elle est fermée aujourd'hui est ce que demain elle n'aura qu'un sens ? La montée Saint-Sébastien qu'est-ce qu'il se passe ?

Tous ces aspects de circulations, je peux parler de Philippe de Lassalle qui va passer en sens unique...Est-ce que au lieu de fonctionner aux coups par coups, vous pouvez essayer de nous donner une vision globale, réfléchie, à laquelle on puisse participer ?

Rémi Zinck

On n'a pas de chiffres, de plans comme vous le souhaitez ainsi parce que vous parlez de constructions qui arrivent en grand nombre, il y en a... Dire qu'elles sont en grand nombre...On n'est pas dans la situation d'autres arrondissements comme le 8^{ème} arrondissement que je connais bien où il y avait des friches industrielles qui ont été entièrement construites où là en effet c'est accompagné de projets de voiries, de services publics, crèches, écoles, c'est le cas dans le 8^{ème} notamment.

On n'est pas hélas dans cette proportion-là. Enfin... je ne sais pas si l'on peut dire hélas ou heureusement, suivant comment l'on se place !

Vous parliez d'une centaine d'habitants perdus, c'est largement supérieur à cent ! Plus de cinq-cents pratiquement... Ce n'est pas dit qu'on ne passe pas en-dessous de la barre des 36 000 d'ici quelques temps.

C'est une réalité aussi et la réalité du service public elle s'adapte aussi au nombre de population donc il n'y a pas pour vous répondre pour l'instant à présenter un projet de déploiement des services publics, d'aménagements particuliers parce que le nombre de constructions n'est pas à la hauteur de ce que ça nécessiterait...

Donc, est-ce qu'on raisonne au coup par coup ? Non !

On fonctionne quand-même par ilots, on ne bloque pas une rue sans travailler sur les reports de circulations ou sur les enjeux de mobilité autour. Maintenant, il n'y a pas un programme spécial pour le 4^{ème} arrondissement concernant cette situation-là notamment à partir des nouvelles constructions, ce n'est pas le cas pour l'instant. On verra, sans doute la question est intéressante elle mérite d'être retenue parce que l'ilot Maurice Scève sera construit, il sera abouti fin 2025 c'est à peu près les dates qui sont annoncées. On verra sur ce côté-là c'est vrai, mais il y a une centaine de logements ce n'est pas non plus 500 ou 1000, on n'est pas sur un immense terrain de construction non plus...

Loïc Rigaud

Merci Mr. Le Maire, il y a une dame qui veut poser une question.

Je vais vous passer la parole, juste pour vous rappeler les règles du fonctionnement du CICA : on participe au CICA si votre association est inscrite au préalable auprès

de la Mairie, et une personne physique représentée à chaque fois, une association ou un Conseil de quartier.

Je vous invite, si votre association est inscrite à prendre la parole, vous pouvez venir aux côtés de Mme Chemin.

Rémi Zinck

Soit vous êtes à l'écran soit vous ne l'êtes pas.

(Rires...)

On vous a reconnu...

Madame

Oui bonjour, donc en fait à la croix-rousse il n'y a pas que les immeubles qui poussent, il y a aussi les antennes et donc je représente l'association des « **Electros sensibles** » du Rhône.

Ce problème d'électro sensibilité touche énormément de personnes, il touche au minimum 1 personne sur 20. Nous on est très très inquiets et on ressent énormément la prolifération des antennes de téléphones mobiles, notamment les antennes 5G qui viennent se rajouter à la 4G, à la 3G, la 2G sans compter le wifi omni présent etc...

C'est en lien avec la problématique du numérique et donc nous, on souhaiterait avoir des technologies qui soient saines pour la santé d'une part, par exemple des technologies comme le LI-FI Light Fidelity, qui pourront à terme remplacer le wifi dans énormément d'endroits et aussi nous nous posons la question d'avoir des zones à faibles émissions, des ZFE, de la même façon qu'il en existe pour la qualité de l'air, d'en avoir aussi pour la pollution électro magnétique, par exemple à proximité des crèches, des écoles, des collèges, des lycées, des maisons de retraite, des hôpitaux, des espaces verts publics fréquentés par des familles, par des personnes âgées, par des personnes fragiles.

Tous les lieux où il y a potentiellement de la circulation d'un public fragile, d'avoir des zones à faibles émissions et aussi d'avoir idéalement des logements qui soient dédiés aux personnes sensibles aux ondes et je crois qu'il n'y pas que les gens qui sont sensibles aux ondes qui cherchent des logements sans pollution électro magnétique. Enormément de personnes les cherchent, notamment les familles, parce que d'après certaines statistiques 50% des parents sont inquiets par rapport à l'exposition aux ondes magnétiques.

Loïc Rigaud

Je vous remercie pour votre intervention, je me permets juste de rappeler le cadre du débat du CICA, le principe étant qu'il y a des réunions de préparations au CICA et que du coup les associations décident ensemble des sujets qui sont portés et en l'occurrence ici c'était plutôt un sujet autour du PLU-H qui était débattu en fin de CICA, c'est le sujet sur lequel on a pu échanger.

Votre question est légitime et concerne l'arrondissement, je vous invite par contre pour la prochaine fois à rentrer dans le cadre de procédures qu'on a fixé ensemble avec les associations et qui permet à chacun de préparer, d'échanger, et pour tout vous dire, il y a beaucoup d'associations qui souhaitent porter leurs sujets et on a fixé un ordre de priorité et vous avez un peu grillé la priorité à ces associations en intervenant comme ça sur un sujet qui n'était pas prévu.

Néanmoins votre sujet concerne bien l'arrondissement et c'est un sujet qui est intéressant, qu'on peut traiter.

Est-ce que Mr. Le Maire vous voulez répondre sur le sujet et puis on reviendra sur le PLU-H si vous le voulez bien.

Rémi Zinck

Merci Mme de votre question, oui je vais vous répondre parce qu'en effet c'est un problème de santé publique, c'est un problème qui a concerné l'arrondissement, vous connaissez les dossiers j'ai l'impression clairement.

Vous n'êtes pas sans ignorer qu'il y a peut-être un an environ dans tous les arrondissements de la Ville de Lyon, a été voté ce qu'on appelle un « vœu » en Mairie d'arrondissement, qui a été voté ici aussi contre l'arrivée de la 5G avec force argument que je ne saurai pas vous redéployer parce qu'il y avait de quoi écrire et vous êtes sûrement mieux informé que moi, je le répète.

On a voté contre l'arrivée de la 5G, le vœu qu'on vote en Conseil d'Arrondissement, j'en profite pour le dire, les gens croient que le vœu vaut décision, hélas non, il vaut positionnement politique par rapport à quelque chose qui arrive et on se positionne chacun en disant « *nous on est contre ou alors on est pour autre chose* », il y a des vœux sur beaucoup de sujets.

On a voté un vœu contre la 5G hélas comme vous le savez le Gouvernement sursoit par autorisation des Maires, alors je ne parle pas du Maire d'arrondissement parce que je n'ai pas ce pouvoir là mais du Maire de Ville donc le Maire de Lyon en l'occurrence, et fait installer la 5G comme il l'entend.

C'était le cas à Grenoble dernièrement puisque le Maire de Grenoble s'était opposé lui en tant que Maire à l'arrivée de la 5G, ça lui est totalement imposé. La loi fait que le Maire de la commune quelle qu'elle soit ne peut pas refuser. Ça lui est imposé au nom du développement économique etc. Donc on en est là...

On entend votre demande. Hélas on a un Gouvernement qui en face passe en force littéralement parce que les zones de faibles émissions que vous appelez de vos vœux, elles pourraient en effet être mises en œuvre dans certaines communes ou dans certaines parties de la commune. Je pense qu'il n'y pas de dogmatisme non plus de votre part, simplement préserver certaines zones. Hélas ça n'est pas pris en compte par le Gouvernement qui cherche plutôt un développement massif de la 5G.

J'entends votre demande mais voyez qu'on est un peu démuni surtout en arrondissement pour pouvoir répondre un peu positivement à votre demande bien qu'elle ait une certaine légitimité.

Loïc Rigaud

Merci Mr. Le Maire

Laura Arnod

Merci, juste pour compléter votre demande. Elle est légitime et il y a quand même au niveau de la réglementation des espaces qui sont préservés des ondes je pense notamment aux crèches puisque vous en avez parlé. Donc c'est bon peut-être de le rappeler ici que la réglementation protège quand même la petite enfance.

C'est un débat qui mérite d'être posé et travaillé mais il y a déjà des espaces, on va dire, sanctuarisés.

Loïc Rigaud

On va prendre une dernière remarque s'il y en a une, sinon on va clôturer ce CICA.

Rémi Zinck

Il y a un Monsieur au fond.

Loïc Rigaud

Monsieur ?

C'est pareil le principe étant si vous représentez bien une association, est ce que vous voulez vous bien vous approcher ?

(INAUDIBLE...)

Monsieur

C'est pas grave on m'entendra

Yvon le Martand, je suis membre du bureau du Conseil du 4^{ème} Ouest, j'avais envoyé une question au préalable à Mme Chemin par rapport à la desserte des TCL.

On se retrouve dans le quartier Ouest un peu mal desservi...

(INAUDIBLE...)

On aurait souhaité une (INAUDIBLE...) plus large pour aborder d'une façon plus générale le problème de la desserte du 4^{ème} arrondissement ...

(INAUDIBLE...)

Isabelle Chemin

La réponse que je vous avais faite c'était celle que je vous avais donné en préparation de CICA si je peux me permettre de l'exposer, c'est qu'on s'est dit qu'on parlait que de la navette cette fois parce que c'était facile puisque les travaux étaient engagés et que pour revoir en fait toute la desserte des TCL et des transports ne serait-ce que la navette aussi sur la Saône qui était une navette fluviale qui avait été décidé, qu'en fait on remettrait ça à plus tard parce qu'il fallait faire venir et on en avait parlé avec Mr Rigaud et Mr Lerch, les gens du SYTRAL et c'est bien inscrit, on en reparlera...

Monsieur

C'est bien de le redire maintenant...

(INAUDIBLE...)

Isabelle Chemin

Mais c'était bien pris en acte...

Monsieur

...De la globalité de la desserte de l'arrondissement, même si c'est important, même si c'est urgent et même si c'est un vieux dossier...

(INAUDIBLE...)

Rémi Zinck

On a bien entendu Mr, après votre demande est tout à fait légitime mais voyez le Conseil de quartier Est et Rhône depuis 2013 a travaillé dessus, ils ont fait un vrai travail, je dois le reconnaître clairement, qui nous a permis d'avoir un socle de travail pour travailler le circuit de la « peut-être » conditionnelle navette S12. Vous êtes les premiers experts de terrains les habitants, de la Mairie on peut décider de pleins de choses, je connais bien le quartier quand même, donc n'hésitez pas non plus à travailler vous même au sein du Conseil de quartier sur un projet de navette ou d'une amélioration du trafic navettes - bus de votre quartier pour le coup et pas de l'arrondissement, il n'y a pas de problème.

Loïc Rigaud

Une dernière question mais par contre on n'en prendra pas d'autres parce qu'après on sera en retard pour le Conseil d'Arrondissement. Je me permets... je vous invite à venir au micro parce que ceux qui sont sur internet n'entendent pas et du coup je

précise que la question précédente posée sur la question TCL, c'était une question de la desserte TCL du quartier Ouest de l'arrondissement.

Jean Loup Clément

Merci « *La croix-rousse n'est pas à vendre* ».

Ça fait partie des questions qui étaient à l'ordre du jour, c'est simplement une précision demandée à Mme Guitard :

80% des espaces végétalisés appartiennent aux domaines privés sur la croix-rousse.

Je voulais savoir si dans le cadre de la défense du Patrimoine que vous avez évoqué, cette partie-là, les arbres, le végétal sur le domaine privé est bien pris en compte et sera bien étudié dans le cadre de la révision du PLU-H ? Merci.

Aline Guitard

Monsieur Clocher comme je l'ai indiqué toute à l'heure j'ai posé des EVV j'ai posé des EBC à certains endroits et pas dans tout l'arrondissement, je n'ai pas suivi toutes vos demandes...J'en ai suivi un certain nombre, j'en ai mis d'autres que vous n'aviez pas mises, je ne les ai pas toutes suivies...

Mais j'y avais déjà répondu toute à l'heure me semble-t-il...Vous n'avez pas été très attentif !

(Rires...)

Monsieur

Simplement je reprends la parole, j'aurai aimé des chiffres par exemple sur ça ...

Aline Guitard

Alors, vous savez très bien que pour qu'on ait un chiffre, pour qu'on ait stabilisé le dialogue avec la Métropole et qu'on ait ce qui va être voté et qui va être présenté à l'enquête publique, vous savez très bien que jusque au bout du bout il y a des va et vient sur tous les sujets.

Loïc Rigaud

Je vous remercie pour ces échanges. On va clôturer le CICA maintenant et laisser la place aux élus. Juste un rappel en mot de conclusion. On a fixé un calendrier préalable pour permettre à tout le monde d'anticiper l'agenda.

Le prochain CICA aura lieu en marge du Conseil d'Arrondissement du 16 mars prochain à la même heure et au même lieu si les conditions sanitaires le permettent. Celui d'après aura lieu le 22 juin dans les mêmes conditions et on aura un prochain CICA en octobre, la date du Conseil d'Arrondissement n'étant pas encore précisée.

J'invite les associations qui ne seraient pas encore membres du CICA à se manifester en Mairie d'arrondissement pour s'inscrire et peut-être participer aux prochains débats et effectivement le sujet transport a bien été identifié potentiellement pour le mois de mars prochain pour travailler sur le sujet avec les associations et les Conseils de quartiers du territoire.

Je vous remercie tous pour votre intérêt au sujet.

Rémi Zinck

Bonne soirée.

Loïc Rigaud

Bonne soirée à tous.